

N° 231 - événements de janvier 2015

Intervention

Si la fin 2014 avait été marquée par la pollution engendrée par le naufrage du navire *Southern Star VII*, au Bangladesh, et l'envoi de 2 agents sur site, le début de cette année s'avère quant à lui relativement calme. Les deux intervenants du Cedre sont respectivement rentrés du Bangladesh les 3 et 4 janvier, avec le sentiment du devoir accompli sur cette période recouvrant Noël et le nouvel an.

Les pollutions du mois confirment que le polluant le plus souvent déversé est bien le FOD, ou gazole. 300 L de ce type de produit ont été accidentellement déversés à Saint-Malo-de-Guersac (44) dans une prairie en partie inondée, le 5 de ce mois. 300 L de ce même produit ont été déversés, quelques jours plus tard, volontairement cette fois, dans le département des Bouches-du-Rhône, avec un cheminement complexe via un réseau pluvial, un fossé et un petit cours d'eau pour aboutir dans un cours d'eau à plus fort débit. Dans ces deux cas, les autorités et services de secours ont été engagés tant en termes d'intervention que de suivi, puis de contentieux juridique ou de verbalisation. Enfin, quelques questions portant sur des substances chimiques ont été posées au Cedre, par exemple sur le Tanalith, produit de traitement du bois (fongicide), dans un contexte où des pieux traités par ce produit ont été envisagés pour la protection du littoral dans le département des Landes. À noter que le Cedre avait déjà été confronté à ce produit fortement écotoxique lors d'un déversement accidentel il y a plusieurs années (2008) dans un ruisseau s'écoulant dans un aber du nord Bretagne.

En bref

AGENDA

- ▶ 20e Journée d'information du Cedre
"Brûlage in-situ et autres techniques alternatives"
10 mars 2015 à Paris la Défense.
Il est encore temps de s'inscrire !
Programme et bulletin d'inscription

- ▶ Interspill 2015, 24 - 26 mars 2015, Amsterdam, Pays-Bas.



VISITES

- ▶ Le 21, accueil des étudiants du Master "prévention et gestion des risques professionnels" de l'UBO.

FORMATIONS

- ▶ Le [planning des formations 2015](#) du Cedre est en ligne.

Réunion OMI PPR2

Suite à la réorganisation de l'OMI, les activités liées à la convention OPRC-HNS sont dorénavant rattachées au sous-comité de la prévention de la pollution et de l'intervention (PPR). Ce sous-comité s'est réuni pour la deuxième fois à Londres du 19 au 23 janvier pour traiter principalement de problèmes de prévention (gestion des eaux de ballast, émissions atmosphériques par les navires, recueil IBC...). L'ancien groupe technique OPRC-HNS est devenu un groupe de rédaction chargé de finaliser les guides et manuels préparés par des groupes par correspondance. Dans ce contexte, deux guides étaient à l'ordre du jour : « Recommandations en matière d'offres internationales d'assistance pour lutter contre une pollution marine accidentelle », piloté par les États-Unis, et « Mise à jour des directives de l'OMI sur l'application des dispersants », piloté par le Cedre. Le guide sur les offres d'assistance et la troisième partie du guide sur l'emploi des dispersants ont été finalisés et seront soumis par le PPR pour approbation et édition au 68e CPEM.

Formations Cameroun

Dans le cadre de notre coopération avec le CPSP de la SNH (Société Nationale des Hydrocarbures), deux formateurs se sont rendus au Cameroun du 18 au 28 janvier. L'objectif était de former le personnel de trois bases navales, récemment dotées de matériel antipollution par le CPSP. Environ 70 personnes ont ainsi reçu une formation théorique avant de participer à des exercices pratiques à Douala, Limbé et Kribi.

Réunion du PERF au Cedre

Les 31 mars et 1er avril prochains, le Cedre et la société Total accueilleront à Brest la 91e réunion du PERF. Le PERF est une organisation à but non lucratif créée en 1986 pour inciter et fournir un forum pour la collecte, l'échange et l'analyse des données de recherche portant sur le développement de technologies pour la santé, l'environnement et la sécurité, la réduction des déchets et la sécurité des systèmes dans l'industrie pétrolière. Le PERF se réunit deux fois par an (au printemps hors des États-Unis et en automne aux États-Unis). Pour cette édition du printemps 2015, nous prévoyons de recevoir un maximum de 90 personnes à Brest dans les locaux d'Océanopolis. La thématique générale de ces 2 journées de conférences portera sur « la pollution des eaux de surface ». Trois sessions seront organisées : Pollutions accidentelles, Déversements chroniques et Enjeux globaux. Chaque session comprend 3 à 4 conférences

de 20 minutes suivies de 10 minutes de questions. À l'issue des 3 sessions, 3 groupes de travail seront mis en place afin de synthétiser et débattre sur les sujets présentés. L'objectif pour chaque groupe de travail est d'identifier puis de présenter en session plénière quelques sujets / problématiques de recherche qui pourraient conduire à un projet de recherche avec un financement du PERF. En association avec cette réunion, une visite des installations d'IFREMER et du Cedre permettront aux participants d'avoir un aperçu des activités respectives des deux organismes et de la dynamique maritime de la région brestoise. L'**invitation** est en ligne sur le site du PERF. L'organisation de l'événement bénéficie du soutien de Brest métropole.

Lancement du projet POSOW 2

Le projet **POSOW 2** a démarré officiellement le 1er janvier 2015. Financé par le mécanisme de protection civile de l'**UE** (DG ECHO) et coordonné par le Cedre, ce projet d'une durée de 2 ans, implique également le **REMPEC**, **ISPRA**, **FEPORIS** (*Instituto Portuario de Estudios y Cooperacion de la Comunidad Valenciana*, Espagne), **AASTMT** (*Arab Academy for Science, Technology and Maritime Transport*, Egypte) et **DG-MARINWA** (*General Directorate of Maritime and Inland Waters*, Turquie). POSOW 2 fait suite au projet POSOW 1 conduit en 2012 et 2013 et financé par le même mécanisme. L'objectif principal demeure le renforcement des connaissances et des compétences des volontaires de la lutte sur le pourtour méditerranéen à travers le développement de supports pédagogiques et de manuels ainsi que la conduite de formations. Après la gestion des volontaires, la reconnaissance des sites pollués, le nettoyage du littoral et le secours à la faune, traités durant POSOW 1, c'est l'assistance des pêcheurs pour la lutte sur plan d'eau ainsi que la gestion des déchets qui seront traités dans POSOW 2. Ces deux thèmes feront l'objet de guides, posters, présentations Power Point et manuels du formateur préparés respectivement par FEPORIS et le Cedre en langue anglaise. La totalité des supports développés durant POSOW 1 et 2 seront ensuite traduits en turc par DG-MARINWA et en arabe par AASTMT. La seconde année du projet se traduira ensuite par de la formation. En premier lieu, deux formations de formateurs de 4 jours, portant sur les 6 thèmes de POSOW, seront organisées au Cedre avec la coopération du REMPEC, d'ISPRA et de FEPORIS au profit de 42 futurs formateurs. Ces derniers proviendront des services de protection civile, des autorités locales et d'ONG de 7 pays sud méditerranéens : Algérie, Egypte, Liban, Libye, Maroc, Tunisie et Turquie. Les formateurs ainsi formés seront ensuite chargés d'animer dans leur pays respectif une première formation pilote nationale en s'appuyant sur les supports disponibles dans leur langue. Les personnes formées au Cedre ou dans les pays ciblés par POSOW 2 seront enregistrées dans la base de données développée durant POSOW 1 dans laquelle sont déjà identifiées les 276 personnes formées durant POSOW 1 dans les 8 pays ciblés à l'époque : Chypre, Croatie, Espagne, France, Grèce, Italie, Malte et Slovénie. Pour obtenir des informations complémentaires ainsi que pour télécharger gratuitement les nombreux supports de formation développés au cours des projets POSOW 1 et 2, n'hésitez pas à consulter le site www.posow.org.

Forum de l'eau 2015

Le comité de bassin Loire-Bretagne a récemment adopté le projet de schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) pour la période 2016-2021. Ce document est soumis à consultation pour recueillir les avis des parties prenantes qui seront considérés avant l'adoption définitive du document fin 2015. Un cycle de réunions « les Forums de l'Eau » est organisé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour faciliter le débat sur le projet. Le Cedre a participé au premier Forum qui s'est tenu à Saint-Brieuc à l'Espace Rosengart le jeudi 8 janvier.

Visite du Préfet Maritime de l'Atlantique

Le lundi 12 janvier, le vice-amiral d'escadre Emmanuel de Oliveira, Préfet Maritime de l'Atlantique, s'est rendu au Cedre accompagné de son adjoint, l'administrateur général des affaires maritimes Loïc Laisné, pour une rencontre avec la direction, une visite du site et une présentation des compétences et équipements disponibles. Cette visite a été l'occasion de présenter ce que le Cedre peut apporter à la Préfecture Maritime en temps normal et en cas d'accident maritime entraînant une pollution pour soutenir les actions de l'autorité gestionnaire de la crise.

Visite au Cedre du Sous-Préfet de Brest

Le mercredi 28 janvier, M. Bernard Guérin, Sous-Préfet de Brest et M. Jean-Paul Travers, secrétaire général de la sous-préfecture, se sont rendus au Cedre pour une présentation de l'association, de ses activités et une visite des installations. Cet échange a permis de présenter au Sous-Préfet les capacités du Cedre et le soutien qu'il est à même d'apporter en cas de pollution accidentelle impactant les zones sous la responsabilité de la sous-préfecture.

Une nouvelle condamnation pour rejet illicite...

C'est presque toujours le même scénario. Cette fois, il s'agit de traces huileuses suspectes repérées par un hélicoptère des douanes le 15 janvier 2014 dans le sillage du chimiquier le *Deniz-s*, dans les eaux territoriales françaises, au large du Havre entraînant le déclenchement d'une procédure par le Tribunal spécialiste du littoral. Des associations de défense de l'environnement se sont constituées partie civile, les traces photographiées montrant une nappe de 15 km de long et 100 m de large. Une amende de 100 000 euros à l'armateur turc et 50 000 euros au capitaine a été requise par le parquet du Havre pour pollution volontaire le 14 janvier dernier. La défense ayant plaidé le « caractère accidentel » de la pollution, le délibéré aura lieu le 23 février. Selon les douanes françaises, grâce à une surveillance efficace des moyens maritimes et aériens des services de l'État, on constate une nette diminution des rejets illicites depuis une dizaine d'années : 8 rejets volontaires identifiés en 2014 relevés en Manche – mer du Nord, contre 52 en moyenne par an il y a une dizaine d'années.